

# Bienveillance / maltraitance

## PREVENTION, REPERAGE ET TRAITEMENT



*La loi de du 2 janvier 2002, qui promeut le respect des droits et la dignité des usagers, renforce des obligations à même de constituer des éléments de prévention à l'égard des violences. Ainsi se développent un souci et des outils de prévention, de repérage et de traitement de la maltraitance, ainsi que l'idée de promouvoir une culture de la bienveillance.*

### DISPOSITIFS CONCERNES

Etablissements, services, groupements, réseaux

### PUBLIC CONCERNE

Tous personnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, protection de l'enfance

### OBJECTIFS

- Définir, comprendre, préciser : bienveillance, maltraitance, violences institutionnelles.
- Connaître le cadre législatif et réglementaire.
- Savoir repérer les actes et les propos pouvant dévier vers des situations de maltraitance
- Savoir prévenir les situations de maltraitance.
- Savoir réagir face à des situations de maltraitance
- Comprendre les enjeux et les leviers - dans le cadre d'une pratique professionnelle dans les différents dispositifs.

### PROGRAMME

- Définitions de la maltraitance et bienveillance
- Les différentes formes de maltraitance (physiques, psychologiques, sociales, matérielles et architecturales, financières...)
- Synthèse des obligations issues de la loi 2002-2, rappel du plan de développement de la bienveillance, présentation des recommandations ANESM.
- Repérage des faits de bienveillance et maltraitance.
- Information sur les obligations de signaler et de la protection de celui qui signale.
- Pistes d'élaboration d'un projet de bienveillance à réaliser à court, moyen et long terme

### ORGANISATION

Formation intra établissement et inter établissement :

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Analyse critique sur la base d'exemples concrets

La pédagogie utilisée s'appuie sur l'expérience des participants et permet l'appropriation des concepts et outils proposés.

L'alternance des apports théoriques et exercices individuels ou de groupe permettra la transposition des outils dans les pratiques institutionnelles.

**Durée :** 3 jours (2 jours en continu puis 1 jour le mois suivant)

### METHODES PEDAGOGIQUES

Formation :

- J1 : Apports théoriques et méthodologiques de l'intervenant et sur l'énoncé des pratiques des professionnels en formation (groupe de 8 à 20 personnes)
- J2 : Echanges sur les recommandations d'amélioration des dispositifs de prévention et traitement des maltraitances (groupe de 8 à 20 personnes).
- J3 : Analyse critique de situation à risques, de situations de violence ou de maltraitance (étude de cas) et propositions d'améliorations des pratiques professionnelles (groupe 8 à 20 personnes).

La pédagogie utilisée s'appuie sur l'expérience des participants et permet l'appropriation des concepts et outils proposés.

Les apports théoriques et exercices individuels ou de groupe seront alternés afin de permettre la transposition des outils dans les pratiques institutionnelles.

### DOCUMENTS FOURNIS

Extraits des textes de lois, recommandations ANESM, bibliographie....

### INTERVENANTS

Le CREA Midi-Pyrénées possède une expérience importante, et est spécialisé dans le secteur du social, médico-social et sanitaire et protection de l'enfance.

Cette formation sera animée et coordonnée par un ou deux conseillers techniques du CREA, ayant une connaissance approfondie et actualisée des secteurs concernés, de leur réglementation, des établissements, services, réseau, etc...

### CALENDRIER ET COUT

**Nous consulter**